

Nombre de Conseillers
En exercice : 10
Présents : 8
Votants : 10

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

COMMUNE DE TOURY SUR JOUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 28 FEVRIER 2023

OBJET :

VOTE DU COMPTE DE
GESTION 2022 – budget
lotissement

Délibération

N°28-02/01

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit février, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Madame ROBERT Nicole, le Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 21 février 2023

Etaient Présents : Mesdames ROBERT Nicole, FINAT Véronique, COQUILLOT Laurence et Messieurs SCHWARZ Roger, GOZARD Laurent, de SEZE Charles-Henri, BAILLY David, MOINARD Julien.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Monsieur SOTTY Yannick (a donné pouvoir à M. MOINARD Julien) et Madame DUCARUGE Corinne (a donné pouvoir à M. SCHWARZ Roger)

Secrétaire de séance nommé : Monsieur MOINARD Julien

Vote compte de gestion 2022 – budget lotissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisé par le comptable des Finances Publiques et que le Compte de Gestion établi par cette dernière est conforme au Compte Administratif du Lotissement 2022.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le Compte de Gestion 2022 et déclare que ce compte dressé par le Comptable des Finances Publiques, visé et conforme à l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

POUR EXTRAIT CONFORME AU PROCES-VERBAL.

Fait à Toury sur Jour, le 28 février 2023

Le Maire,
Nicole ROBERT

Le Secrétaire de séance,
Julien MOINARD



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 02/03/2023
Et publication ou notification le 02/03/2023

Nombre de Conseillers
En exercice : 10
Présents : 8
Votants : 9

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

COMMUNE DE TOURY SUR JOUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 28 FEVRIER 2023

OBJET :

VOTE COMPTE
ADMINISTRATIF 2022 –
budget lotissement

Délibération
N°28-02/02

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit février, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Madame ROBERT Nicole, le Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 21 février 2023

Etaient Présent(e)s : Mesdames ROBERT Nicole, FINAT Véronique, COQUILLOT Laurence et Messieurs SCHWARZ Roger, GOZARD Laurent, de SEZE Charles-Henri, BAILLY David, MOINARD Julien.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Monsieur SOTTY Yannick (a donné pouvoir à M. MOINARD Julien) et Madame DUCARUGE Corinne (a donné pouvoir à M. SCHWARZ Roger)

Secrétaire de séance nommé : Monsieur MOINARD Julien

Vote compte administratif 2022 – budget lotissement

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur SCHWARZ Roger délibérant sur le compte administratif 2022 dressé par Nicole ROBERT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	54 385.49	-	-	8 938.45	54 385.49	8 938.45
Opérations de l'exercice	25 864.74	26 014.68	14 405.11	23 693.04	40 269.85	49 707.72
TOTAUX	80 250.23	26 014.68	14 405.11	32 631.49	94 655.31	58 646.17
Résultats de clôture	54 235.55	-	-	18 226.38	36 009.17	-
Restes à réaliser			0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	80 250.23	26 014.68	14 405.11	32 631.49	94 655.31	58 646.17
RESULTATS DEFINITIFS	54 235.55	-	-	18 226.38	36 009.17	-

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au support nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

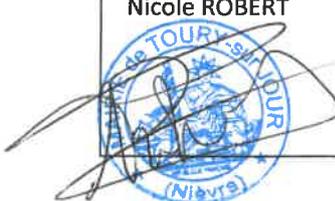
4° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 02/03/2023
Et publication ou notification le 02/03/2023

Fait à Toury sur Jour, le 28 février 2023
Le Maire,
Nicole ROBERT
Le Secrétaire de séance,
Julien MOINARD



Nombre de Conseillers
En exercice : 10
Présents : 8
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

COMMUNE DE TOURY SUR JOUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 28 FEVRIER 2023

OBJET :

AFFECTATION DU
RESULTAT - budget
lotissement

Délibération
N°28-02/03

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit février, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Madame ROBERT Nicole, le Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 21 février 2023

Etaient Présent(e)s : Mesdames ROBERT Nicole, FINAT Véronique, COQUILLOT Laurence et Messieurs SCHWARZ Roger, GOZARD Laurent, de SEZE Charles-Henri, BAILLY David, MOINARD Julien.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Monsieur SOTTY Yannick (a donné pouvoir à M. MOINARD Julien) et Madame DUCARUGE Corinne (a donné pouvoir à M. SCHWARZ Roger)

Secrétaire de séance nommé : Monsieur MOINARD Julien

AFFECTATION DU RESULTAT - budget lotissement

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de, Nicole ROBERT, Maire. Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 0,00 €
- un déficit de fonctionnement de : - 54 235.55 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 149.94 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-54 385.49 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	-54 235.55 €
D Solde d'exécution d'investissement	18 226.38 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Besoin de financement F	=D+E 0.00€
AFFECTATION = C	=G+H 0,00 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0,00 €
2) H Report en fonctionnement R 002	0,00 €
DEFICIT REPORTE D 002	54 235.55 €

Fait à Toury sur Jour, le 28 février 2023

Le Maire,
Nicole ROBERT

Le Secrétaire de séance,
Julien MOINARD

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 02/03/2023

Et publication ou notification le 02/03/2023

Nombre de Conseillers
En exercice : 10
Présents : 8
Votants : 10

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

COMMUNE DE TOURY SUR JOUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 28 FEVRIER 2023

OBJET :

VOTE DU COMPTE DE
GESTION 2022 – budget
commune

Délibération
N°28-02/04

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit février, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Madame ROBERT Nicole, le Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 21 février 2023

Etaient Présents : Mesdames ROBERT Nicole, FINAT Véronique, COQUILLOT Laurence et Messieurs SCHWARZ Roger, GOZARD Laurent, de SEZE Charles-Henri, BAILLY David, MOINARD Julien.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Monsieur SOTTY Yannick (a donné pouvoir à M. MOINARD Julien) et Madame DUCARUGE Corinne (a donné pouvoir à M. SCHWARZ Roger)

Secrétaire de séance nommé : Monsieur MOINARD Julien

Vote compte de gestion 2022 – budget commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisé par le comptable des Finances Publiques et que le Compte de Gestion établi par cette dernière est conforme au Compte Administratif de la Commune 2022.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le Compte de Gestion 2022 et déclare que ce compte dressé par le Comptable des Finances Publiques, visé et conforme à l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

POUR EXTRAIT CONFORME AU PROCES-VERBAL.

Fait à Toury sur Jour, le 28 février 2023

Le Maire,
Nicole ROBERT

Le Secrétaire de séance,
Julien MOINARD



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 02/03/2023

Et publication ou notification le 02/03/2023

Nombre de Conseillers
En exercice : 10
Présents : 8
Votants : 9

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

COMMUNE DE TOURY SUR JOUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 28 FEVRIER 2023

OBJET :

VOTE COMPTE
ADMINISTRATIF 2022 –
budget commune

Délibération
N°28-02/05

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit février, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Madame ROBERT Nicole, le Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 21 février 2023

Etaient Présents : Mesdames ROBERT Nicole, FINAT Véronique, COQUILLOT Laurence et Messieurs SCHWARZ Roger, GOZARD Laurent, de SEZE Charles-Henri, BAILLY David, MOINARD Julien.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Monsieur SOTTY Yannick (a donné pouvoir à M. MOINARD Julien) et Madame DUCARUGE Corinne (a donné pouvoir à M. SCHWARZ Roger)

Secrétaire de séance nommé : Monsieur MOINARD Julien

Vote compte administratif 2022 – budget commune

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur SCHWARZ Roger délibérant sur le compte administratif 2022 dressé par Nicole ROBERT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	-	82 148.97	21 206.84	-	21 206.84	82 148.97
Opérations de l'exercice	159 410.74	161 041.34	38 483.91	28 718.04	197 894.65	189 759.38
TOTAUX	159 410.74	243 190.31	59 690.75	28 718.04	219 101.49	271 908.35
Résultats de clôture	-	83 779.57	31 026.07	-	-	52 806.86
Restes à réaliser			-	-	-	-
TOTAUX CUMULES	159 410.74	243 190.31	59 690.75	28 718.04	219 101.49	271 908.35
RESULTATS DEFINITIFS	-	83 779.57	30 972.71	-	-	52 806.86

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au support nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 02/03/2023

Et publication ou notification le 02/03/2023

Fait à Toury sur Jour, le 28 février 2023
Le Maire,
Nicole ROBERT
Le Secrétaire de séance,
Julien MOINARD



Nombre de Conseillers
En exercice : 10
Présents : 8
Votants : 10

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

COMMUNE DE TOURY SUR JOUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 28 FEVRIER 2023

OBJET :

AFFECTATION DU
RESULTAT - budget
commune

Délibération
N°28-02/06

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit février, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Madame ROBERT Nicole, le Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 21 février 2023

Etaient Présents : Mesdames ROBERT Nicole, FINAT Véronique, COQUILLOT Laurence et Messieurs SCHWARZ Roger, GOZARD Laurent, de SEZE Charles-Henri, BAILLY David, MOINARD Julien.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Monsieur SOTTY Yannick (a donné pouvoir à M. MOINARD Julien) et Madame DUCARUGE Corinne (a donné pouvoir à M. SCHWARZ Roger)

Secrétaire de séance nommé : Monsieur MOINARD Julien

AFFECTATION DU RESULTAT - budget commune

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de, Nicole ROBERT, Maire. Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 83 779.57 €

- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A</u> Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 1 630.60 €
<u>B</u> Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 82 148.97 €
<u>C</u> Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	+ 83 779.57 €
<u>D</u> Solde d'exécution d'investissement	-30 972.71 €
<u>E</u> Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Besoin de financement F	=D+E -30 972.71€
AFFECTATION = C	=G+H 83 779.57 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	30 972.71 €
2) H Report en fonctionnement R 002	52 806.86 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00 €

Acte rendu exécutoire
 Après dépôt en Préfecture le 02/03/2023
 Et publication ou notification le 02/03/2023



Fait à Toury sur Jour, le 28 février 2023

Le Maire,
Nicole ROBERT

Le Secrétaire de séance,
Julien MOINARD

Nombre de Conseillers
En exercice : 10
Présents : 8
Votants : 10

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

COMMUNE DE TOURY SUR JOUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 28 FEVRIER 2023

OBJET :

ATTRIBUTIONS DE
COMPENSATION CLECT
2022

Délibération
N°28-02/07

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit février, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Madame ROBERT Nicole, le Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 21 février 2023

Etaient Présent(e)s : Mesdames ROBERT Nicole, FINAT Véronique, COQUILLOT Laurence et Messieurs SCHWARZ Roger, GOZARD Laurent, de SEZE Charles-Henri, BAILLY David, MOINARD Julien.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Monsieur SOTTY Yannick (a donné pouvoir à M. MOINARD Julien) et Madame DUCARUGE Corinne (a donné pouvoir à M. SCHWARZ Roger)

Secrétaire de séance nommé : Monsieur MOINARD Julien

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION CLECT 2022

La commission Locale chargée d'évaluer les transferts de charges (CLECT) de la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais s'est réunie le 13 septembre 2022 afin d'examiner les charges transférées suite à la prise de compétence « action sociale d'intérêt communautaire » depuis le 1er janvier 2022.

Suite au rapport de la CLECT, Madame le Maire fait état comme suit des attributions de compensation définitives pour la commune de Toury sur Jour :

Commune	Attributions de compensation				
	Recettes FPU	Charges transférées voirie	Charges transférées EPE	A reverser aux communes	A reverser par communes
Toury sur Jour	5 581 €	6 234 €	1 239 €		-1 892 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les montants des attributions de compensation définitives tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus

POUR EXTRAIT CONFORME AU PROCES-VERBAL.

Acte rendu exécutoire :

Après dépôt en Préfecture le 02/03/2023
Et publication ou notification le 02/03/2023

Fait à Toury sur Jour, le 28 février 2023
Le Maire,
Nicole ROBERT
Le Secrétaire de séance,
Julien MOINARD

